

## HISTOIRE DE L'ILE SAINT-GILDAS ET DE SON PARDON



*Pardon de Saint Gildas il y a cinquante et un ans, le 25 mai 1958 (Cliché Louis Bodeur, Buguelès).*

**Bien que la tentative d'implantation d'une communauté monastique ait échoué au Moyen Age et qu'il faille attendre 1954 pour que s'établissent finalement des moines sur l'île, le culte rendu à Saint Gildas est déjà très actif dans les derniers siècles de l'Ancien Régime.**

### *4<sup>ème</sup> Partie:*

#### **Le Pardon de Saint Gildas au XVIII<sup>ème</sup> siècle**

Dès le règne de Louis XIII, les sources historiques attestent que le Pardon de Saint Gildas attire de nombreux fidèles, dont les offrandes, généreuses, sont reversées pour un tiers au Recteur de Penvénan. La chapelle est ainsi dotée d'un budget propre, géré par un « *Gouverneur* » faisant office de comptable et chargé de l'entretien et de l'embellissement de l'édifice : en 1638, il s'agit de Gilles Le Petit, qui fait réaliser un modeste autel polychrome pour l'oratoire Saint Roch, situé au sud de la chapelle et protégé, à l'époque, par une grille fermant à clef, derrière laquelle se trouvait le « *tronc destiné aux offrandes* ». La dévotion à Saint Roch – réputé pour guérir les maladies épidémiques – est peut-être à l'origine de l'offrande de pain bénit aux chevaux, lors du Pardon. La légende raconte en effet que ce saint, lui-même atteint par

la peste, ne se sustentait que d'un pain, qu'un chien venait lui porter quotidiennement de manière providentielle.

Quoi qu'il en soit, il semble que, dans un premier temps, la dévotion à Saint Gildas ait surtout revêtu la forme d'une démarche individuelle, la chapelle étant ouverte pratiquement tous les lundis. Les pèlerins s'y rendaient librement *« soit pour la fièvre, soit pour la rage... et quelquefois, dans le courant de l'année, des personnes y faisaient également dire la messe par l'un des prêtres de Penvénan »*, comme l'atteste en août 1844, Marie-Yvonne Capevert, de Buguelès, veuve de François Audren, ancien trésorier de Saint Gildas. Cet intéressant témoignage est extrait d'une enquête judiciaire organisée dans le cadre d'un différend survenu avec Casimir Duportal du Goasmeur, portant sur la propriété des offrandes.

Le clergé Penvénannais allait également parfois solennellement sur l'île *« en procession pour demander la pluie ou le beau temps, selon qu'il faisait une saison pluvieuse ou sèche »*, ou bien encore *« pour préserver d'épidémie »*, ainsi que se le remémorent bien longtemps après Antoine Crec'hriou, maire de Plouguiel, et Jean Loas, cultivateur de Plougrescant, alors âgé de soixante-huit ans.

Il est donc probable que le Pardon n'est devenu régulier que dans la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, en se fixant au dimanche de la Pentecôte. Dans les années 1820, François Le Quellec, octogénaire, ancien vicaire à Penvénan pendant sept ans, Recteur de Plouguiel à partir de 1782, puis exilé aux îles anglo-normandes durant la Terreur, se souvient *« qu'avant la Révolution, il avait lui-même fait le Pardon de l'église Saint Gildas et dit la messe »*. De même, la comptabilité de Toussaint Gallifot, gouverneur de la chapelle pour l'année 1783, fait mention d'une dépense de *« trois livres, payées pour dire la messe matinale le jour du Pardon »*.

Les dernières décennies de l'Ancien Régime correspondent aussi à l'époque où le culte de Saint Gildas acquiert sa caractéristique de « Pardon aux chevaux », à l'instar de plusieurs autres en Bretagne.

Selon une tradition solidement établie, l'habitude d'y faire bénir les équidés remonterait à une forte épidémie ayant décimé de très nombreux animaux dans le Trégor, mais en épargnant totalement ceux vivant en liberté sur l'île, doublement protégés par les vertus conjointes de Saint Gildas... et de l'isolement insulaire. Selon cette même tradition – recueillie en 1844 – les Penvénannais qui omettraient de conduire leurs chevaux au Pardon risqueraient, à l'inverse, de les voir atteints *« de la morve et autres maladies »*. La légende a peut-être un fondement réel puisque, en 1786, les haras de Tréguier, gérés par l'assemblée des Etats de Bretagne, recrutent un *maréchal-vétérinaire* – le sieur Marc-François Morel – *« réputé pour ses connaissances dans l'art de guérir les animaux, et pour avoir traité des épidémies graves dont il a heureusement arrêté les progrès »*.

L'enquête judiciaire de 1844 fournit des précisions originales sur la manière dont se déroulait le Pardon avant la Révolution : c'est ainsi qu'Yves Thas, âgé de quatre-vingt trois ans, Maire de Penvénan en l'An VIII de la République (1800), déclare *« qu'il y a soixante-seize ans, à sa connaissance que... les prêtres de Penvénan disent, le jour du Pardon, les vêpres dans la petite chapelle, attendu que la grande est occupée par les nombreux pèlerins qui touchent le saint de cette chapelle avec des pains qu'ils donnent ensuite à manger aux chevaux ; par contre, les prêtres disent la messe le lundi [matin] dans la grande chapelle »*. Yves Dagorn, cultivateur de soixante et onze ans, précise que celle-ci était déjà décorée de *« chandeliers en bois peint, mais qu'il n'y avait pas de croix portative, [et que] l'on se servait pour la procession de celle de*

*l'église de Penvénan* ». En fonction des marées, c'est à cheval ou en bateau que l'officiant se rendait sur l'île. Yves L'Anthoën, marin-pêcheur, se rappelle « *avoir passé dans sa barque, il y a environ quarante-trois ans, Mr. Jagou, alors Curé de Penvénan, pour aller dire la messe dans la chapelle de St Gildas ; il était accompagné d'autres habitants de la même commune* ». Marie Johannet, veuve d'Yves Bodiou, rapporte par contre que « *c'est à la maison que Mr. Lejan, Curé de Penvénan, trouvait un cheval pour se rendre à la chapelle* ».

La présence de nombreux chevaux est confirmée par Guillaume Le Mérier, gendre d'un des anciens propriétaires de l'île, qui parle en termes peu amènes des « *cavalcades que font les jeunes gens* » pour se rendre au Pardon, redoutant un accident et rappelant qu'une femme avait « *été blessée par un cheval* », quelques années auparavant.

Les offrandes, en tout cas, affluent, puisqu'en 1744, le retable de la chapelle Saint Gildas peut être orné d'un grand tableau de Saint Ruellin (successeur présumé de saint Tugdual au siège épiscopal de Tréguier), commandé au peintre Le Guillou, qui réalise également des œuvres pour les églises de Paimpol, Brévidy et Lanvellec. Ce tableau, transporté au manoir de Balloré (en Trévou-Tréguignec) au XIX<sup>ème</sup> siècle, puis dans celui de Pelinec vers 1939, a hélas aujourd'hui disparu.

En juin 1783, il est procédé à des travaux de réfection de la toiture, financés par le produit des quêtes et dons, qui se monte à deux cent neuf livres quatorze sous (environ 725 €). Les dépenses annuelles ne s'élèvent qu'à cinquante livres dix-huit deniers : aux quarante-cinq livres payées à G. Plounévez, couvreur, s'ajoutent notamment deux livres trois sols pour l'achat « *des cierges pour l'usage de ladite chapelle* », et huit sous pour le travail d'un serrurier.

Le dernier « gouverneur de Saint Gildas » sous l'Ancien Régime est Nicolas Guyomar, élu pour l'année 1787-1788.

Quel sera le sort du Pardon, dans la tourmente politique et religieuse de la Révolution ?  
*A suivre...*

## **HISTOIRE DE L'ILE SAINT-GILDAS ET DE SON PARDON**

### ***6<sup>ème</sup> Partie:***

#### ***Le développement du Pardon de Saint Gildas au XIX<sup>ème</sup> siècle.***



*Pardon de Saint Gildas, le 25 mai 1958 (Cliché Louis Bodeur, Buguelès)*

Le Concordat signé en septembre 1801 entre Napoléon Bonaparte, 1<sup>er</sup> Consul, et le Pape Pie VII, contribue puissamment à ramener la paix civile en rétablissant la liberté du culte catholique en France. Mgr Caffarelli, sacré le 1<sup>er</sup> mai 1802 évêque du diocèse de Saint-Brieuc (désormais étendu à l'ensemble du territoire des Côtes-du-Nord), achève en 1804 la tâche délicate de reconstituer l'organisation religieuse du département, en réunissant prêtres réfractaires et ecclésiastiques ayant prêté serment de fidélité à la Révolution.

Le nouvel évêque concordataire, frère à la fois du Préfet maritime de Brest et du général Gouverneur des Tuileries, nomme comme recteur de Penvénan Jean-Baptiste Le Jan, alors âgé de cinquante ans, natif de Plouaret où il était vicaire avant 1789. Ce prêtre au caractère bien trempé – qui exerce son ministère dans notre commune jusqu'à sa mort, le 5 janvier 1836 – a, dès le début, choisi le camp du clergé réfractaire : décrété d'arrestation en juin 1792, il s'est caché plusieurs années à Trébeurden avant de réapparaître en 1801 à Plouaret, pour célébrer des messes semi-clandestines dans la chapelle Sainte-Barbe, ce qui lui vaut d'être assigné à résidence à Lannion pendant quelques mois.

L'originalité du Pardon aux chevaux et des courses hippiques improvisées dans les grèves qui l'accompagnent, semble, dans un premier temps déconcerter quelque peu le nouveau recteur, car ces pratiques heurtent profondément son sens de l'ordre. Il commence donc par révoquer le gouverneur-trésorier de la chapelle, le sieur Le Guen, en fonctions depuis le début de la Révolution, et par nommer à sa place Ignace Prat, qui a les plus grandes difficultés à se faire remettre les clefs de l'édifice ; Prat cède rapidement la place à François Salpin, lequel a lui-même pour successeurs François Audren (de 1828 à 1834), puis Yves Guélou (en poste jusqu'en 1844 au moins).

Vers 1819, fort du soutien du recteur de Plougrescant, l'Abbé Le Jan décide finalement d'interdire aux fidèles « *d'aller le dimanche de la Pentecôte faire le pardon à la chapelle Saint Gildas, parce que la religion y est tournée en ridicule, et qu'il pourrait arriver des accidents par suite des cavalcades qu'y font les jeunes gens* », les avertissant que « *d'ailleurs la porte ne serait pas ouverte* ». Dans la foulée, il écrit au maire « *pour l'inviter à se réunir à lui pour défendre que le pardon ait lieu ce jour-là, et faire une publication à cet effet* », mais il lui est répondu que « *la municipalité ne s'occupe pas de la chapelle St Gildas, et que cela ne la regarde pas* ». En réalité, les fortes réticences de l'Abbé Le Jan tiennent également beaucoup à des considérations théologiques : la chapelle ne possède en effet pas, à l'époque, de pierre d'autel fixe contenant des reliques, comme l'impose le Droit canonique. C'est ainsi que François Guélou, agriculteur à Penvénan, se souvient « *avoir entendu Mr Le Jan dire en chaire vers 1830 : « j'irai désormais dire des offices le dimanche dans la chapelle de Saint Gildas, mais je ne pourrai y dire la messe, car il me faut une pierre », ajoutant même que, « comme à ce mot, on se mit à rire dans l'église, il n'entendit pas la suite de ce que disait Mr Le Jan, mais qu'il... voulait parler d'une pierre consacrée* ». Ce témoignage est corroboré par celui de Pierre Guillou, couvreur ayant fait des réparations à la toiture de la chapelle vers 1798, qui atteste avoir vu « *Messieurs Le Jan et Guenanay, son vicaire, dire la messe le lundi, en apportant de Penvénan une pierre consacrée* ».

C'est donc seulement dans les années 1830 que le Pardon de Saint Gildas acquiert sa physionomie définitive et devient rigoureusement annuel. Un facteur externe et totalement imprévu y contribue puissamment : la première épidémie de choléra, qui touche massivement la France à partir de mars 1832 et sévit par vagues jusqu'en 1835, faisant plus de 18000 victimes à Paris en moins de sept mois, et emportant dans la mort 126 paimpolais durant l'été 1832. Penvénan n'est pas épargnée par la pandémie, qui frappe brutalement à partir du 13 octobre, tuant 44 personnes en un mois et demi, ce qui représente le nombre de décès pour l'année 1831 toute entière ! Face à ce mal nouveau, dont les modes de propagation restent mystérieux, les penvénannais se tournent spontanément vers... Saint Roch, réputé pour protéger et guérir de la peste. Or, ce saint fait lui aussi l'objet d'un culte traditionnel sur l'île Saint Gildas, où le petit oratoire situé dans l'enclos de la chapelle lui est dédié, et où se trouvait alors sa statue. Le rapport entre cette tragique épidémie et le développement du pèlerinage insulaire est clairement établi par le précieux témoignage de François Guélou, qui ne laisse planer aucun doute à cet égard : c'est seulement « *depuis le choléra que l'on dit la messe presque tous les ans dans la chapelle de Saint Gildas* ».

Vingt-neuf ans plus tard, le journaliste guingampais Benjamin Jollivet, auteur du premier dictionnaire d'*Histoire et de géographie du département des Côtes-du-Nord*, peut attester que « *le Pardon a lieu le dimanche et le lundi de la Pentecôte, et l'on conduit sur l'île les chevaux de tous les points de la paroisse, car les cultivateurs sont persuadés que sans cela, ces animaux seraient exposés à des maladies pendant l'année ; sans attendre bien souvent que la mer soit entièrement retirée, les cultivateurs lancent à fond de train leurs chevaux vers la chapelle, où chacun voudrait arriver le premier : c'est un honneur envié pour sa monture et pour lui-même. Arrivé à la chapelle, il fait manger à son cheval un pain qui a touché préalablement le pied de la statue de Saint Gildas, et se retire ensuite plein de confiance en la protection de celui-ci ; ce Pardon attire chaque année une affluence considérable de visiteurs. Derrière la chapelle, on remarque, tracé dans le granit, l'empreinte parfaite d'un corps humain : c'est là, dit-on, que couchait Saint Gildas* ». D'autres pèlerins préfèrent faire sept fois le tour de la chapelle en priant silencieusement.

A la fin du siècle, le 7 juillet 1895, l'organisation du Pardon de Saint Gildas donne lieu à une délibération du « *Conseil de Fabrique* », ancêtre du Conseil paroissial : « *Sur proposition de Mr. Le Recteur, une somme de huit francs est allouée au clergé de la paroisse pour desservir la chapelle ; le trajet en bateau par le Port-Blanc n'est pas toujours possible : outre le mauvais temps, d'autres causes peuvent y mettre obstacle. Or, en allant par Buguélès, si l'on n'a pas un char à bancs, il faut de toute nécessité se déchausser et patauger dans la vase, dans l'eau, et au milieu de roches et de cailloux pendant une demi-lieue. Cela ne convient pas à un prêtre, et de plus, il y a de quoi nuire à la santé. Il y a deux fois à aller à Saint-Gildas : pour les Vêpres, le jour de la Pentecôte, et le lendemain pour la messe. La somme allouée sera partagée par moitié, et le prêtre qui fera le service pourra chaque fois louer un char à bancs, et aura soin d'y mettre comme condition que le sacristain y aura place, avec tout ce qui sera nécessaire aux offices* ».

Un siècle plus tard, le char à bancs a cédé la place aux tracteurs et à une voiture amphibie... mais le pittoresque de la traversée n'en est pas moins conservé ! (à suivre...).

## HISTOIRE DE L'ILE SAINT-GILDAS ET DE SON PARDON

### *11<sup>ème</sup> Partie: L'île Saint-Gildas, de 1940 à nos jours.*

Un bouleversement considérable se produit dans les années cinquante, résultant de l'installation de moines sur l'île. Répondant au vœu de son mari de « voir Saint-Gildas servir de base à une communauté de prière », Anne Carrel – la veuve du Dr Alexis Carrel - cède en 1953 la propriété de l'ensemble de l'archipel à la « *Fondation Alexis Carrel* », spécialement créée à cette occasion, le 23 mars 1951. Cet établissement reste juridiquement seul possesseur des lieux jusqu'à sa suppression, en 1972.

Rapidement, la *Fondation Carrel* propose aux *Petits Frères du Père de Foucauld* de s'établir sur l'île, à l'instigation de Dom Alexis Presse, Père Abbé et restaurateur de l'abbaye de Boquen ; la situation n'est toutefois officialisée par bail qu'en 1959. En 1966, ils sont remplacés par la *Fraternité cistercienne du Père Corentin Henry*, fondée à l'instigation de Bernard Besret, successeur de Dom Presse. François Lancelot est l'un des moines de cette petite communauté insulaire. Revenu sur les lieux le 4 juin 2000 pour présider le Pardon aux chevaux, il ne peut manquer de se remémorer « la prière de 5 heures du matin, avant le plongeon dans l'eau glacée », ainsi que « le temps partagé entre la lecture, le travail, la prière et l'élevage des chèvres pour le fromage », ou encore « ce soir de mauvais temps, où il a vu à terre une lampe tempête, comme un signe de Salut ». Il évoque également avec émotion et humour « les amis avec lesquels il a partagé des repas ou des balades en mer : Jean Tanguy, Olivier *Pen Kalet* avec son canot vert, François Tass et sa femme Anna ».

En 1969, la conjonction de difficultés juridiques dans la succession d'Alexis Carrel et de dissensions d'ordre spirituel au sein de la communauté de Boquen aboutit à mettre fin à la brève expérience monastique de Saint-Gildas et au départ des moines. La fondation gestionnaire de l'île est en effet dissoute par un jugement du Tribunal de Grande instance de Guingamp en date du 25 septembre 1968, confirmé le 8 octobre 1969 par la Cour d'Appel de Rennes.

L'ensemble de Saint-Gildas devient alors, par héritage, la propriété d'Henri Jarret de La Mairie, fils d'un premier mariage d'Anne Carrel. Domicilié à Buenos Aires, il revient régulièrement d'Argentine passer de longs séjours sur l'île. C'est également l'époque où le

peintre Philippe Châtelain et son épouse, Simone, passent un peu plus d'un an à Saint-Gildas, officiellement comme gardiens des lieux, mais surtout désireux de vivre une expérience humaine et artistique hors du commun. Ils sont ensuite remplacés par Pierre Le Bougeant.

L'archipel Saint-Gildas est finalement acquis en mai 1989 par Mr et Mme Berghmans, ses actuels propriétaires.

Le contexte des années soixante-dix contribue à mettre en sommeil pour quelque temps le *Pardon aux chevaux*, dont le dernier se déroule le dimanche 25 mai 1969, organisé par l'Abbé Le Guluche, recteur de Penvénan. Vers 1985, le Pardon peut toutefois reprendre, à l'initiative du Recteur Legrand et avec le concours de l'Amicale des Plaisanciers de Penvénan, assurant en bateau le passage des pèlerins à partir de la cale de Port-Blanc, les chevaux rejoignant l'île beaucoup plus tôt depuis Buguéllès. Devant les risques de la traversée maritime, l'organisation est modifiée en 1994, et les pèlerins trouvent désormais à leur disposition des tracteurs pour gagner l'île Saint-Gildas. Le 5 juin 2005, le Pardon est célébré par Mgr Lucien Fruchaud, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier. Gageons que cette manifestation originale, mêlant pèlerins, cavaliers et amoureux de la nature et des paysages maritimes, tant penvénannais que visiteurs de passage, continuera longtemps à connaître un franc succès !

Thierry Hamon, Conseiller municipal de Penvénan